



AVIS DE RECRUTEMENT DE TRENTE-QUATRE (34) AGENTS ENREGISTREURS ET DE DEUX (02) CONDUCTEURS DE BUS

Référence : N°26- 392-1/ABPC/MISP/DRC/SAH/SA

Date de début : lundi 06 avril 2026

Date de clôture : vendredi 10 avril 2026

Structure : Agence Béninoise de Protection civile (ABPC)

Durée du contrat : 03 mois

Secteur : Protection civile / Action humanitaire

Superviseur : DG ABPC

Lieu d'affectation : Départements Alibori, Atacora, Borgou et Donga

INFORMATIONS GENERALES :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), financé par la Banque mondiale et mis en œuvre au Bénin avec l'appui de l'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC), il sera procédé à une opération d'enregistrement de masse des demandeurs d'asile, des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI) et des familles hôtes dans les départements de l'Atacora, de la Donga, du Borgou et de l'Alibori.

Cette opération vise à constituer une base de données individuelle et biométrique fiable des populations concernées afin de renforcer leur protection, d'améliorer la planification des interventions humanitaires, de faciliter le suivi des mouvements de populations et de soutenir les actions de cohésion sociale dans les communes bénéficiaires.

Pour assurer la mise en œuvre de cette opération, l'Agence béninoise de Protection civile recrute trente-quatre (34) agents enregistreurs et deux (02) conducteurs de bus pour une durée de trois (03) mois.

I. POSTE : AGENT ENREGISTREUR (34)

MISSIONS :

Sous la supervision du Chef d'équipe et du Coordonnateur de l'opération d'enregistrement, l'Agent Enregistreur est chargé de procéder à l'enregistrement individuel et biométrique des personnes ciblées conformément aux procédures opérationnelles établies.

Il veille à la qualité des données collectées, au respect des principes de confidentialité et de protection des données personnelles ainsi qu'au traitement respectueux des populations bénéficiaires.

PRINCIPALES RESPONSABILITES :

Les principales responsabilités de l'Agent Enregistreur comprennent notamment :

- procéder à l'enregistrement individuel et biométrique des bénéficiaires ;
- renseigner correctement les formulaires électroniques de collecte de données ;
- utiliser convenablement les équipements biométriques et informatiques mis à disposition ;
- vérifier l'exactitude et la cohérence des informations collectées avant validation ;
- respecter les procédures de protection des données personnelles et de confidentialité ;
- assister les bénéficiaires tout au long du processus d'enregistrement ;
- signaler toute difficulté technique ou opérationnelle aux superviseurs ;
- participer aux réunions quotidiennes de coordination ;
- assurer le bon entretien du matériel confié ;
- exécuter toute autre tâche liée à l'opération d'enregistrement.

PROFIL RECHERCHE ET EXIGENCES DU POSTE :

FORMATION

- Etre de nationalité béninoise ;
- Ne pas être un agent de l'Etat ou en service dans le secteur privé ;
- Etre âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2026 ;
- Être titulaire au minimum du Baccalauréat ou de tout diplôme équivalent.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Le candidat devra justifier :

- d'une expérience dans les enquêtes, recensements ou opérations de collecte de données ;
- d'une expérience dans l'utilisation des outils numériques de collecte de données (KoboCollect, ODK, proGres, SurveyCTO, CommCare ou applications similaires) constituant un atout majeur ;
- d'une expérience dans un projet humanitaire ou de développement constituant un avantage.

COMPÉTENCES REQUISES

- bonne maîtrise des smartphones, tablettes et outils numériques ;
- aptitude à apprendre rapidement l'utilisation des équipements biométriques ;
- bonne capacité d'organisation et de travail sous pression ;
- sens élevé de l'éthique, de l'intégrité et de la confidentialité ;
- aptitude à travailler en équipe ;
- excellentes qualités relationnelles ;
- capacité à communiquer avec des populations vulnérables ;
- disponibilité pour travailler sur le terrain pendant toute la durée de la mission.

II. POSTE : CONDUCTEUR DE VEHICULES LOURDS

MISSIONS

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'opération, le Conducteur de bus assure le transport sécurisé des équipes d'enregistrement, des équipements et du matériel entre les différents sites d'intervention.

Il veille au bon état du véhicule qui lui est confié et respecte les règles de sécurité routière.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Les principales responsabilités comprennent notamment :

- assurer le transport des équipes et du matériel ;
- effectuer les contrôles techniques quotidiens du véhicule ;
- signaler toute panne ou anomalie mécanique ;
- tenir à jour le carnet de bord du véhicule ;
- respecter les itinéraires et les consignes de sécurité ;
- contribuer à la bonne organisation logistique de la mission ;
- exécuter toute autre tâche confiée par la hiérarchie.

PROFIL RECHERCHE ET EXIGENCES DU POSTE

FORMATION

- Être de nationalité béninoise ;
- Ne pas être un agent de l'Etat ou en service dans le secteur privé ;
- Etre âgé de 30 ans au moins au 31 décembre 2026 ;
- Etre titulaire d'un diplôme de CEP ou équivalent ;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide catégorie D plein.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle en tant que conducteur de véhicules lourds, dont une partie acquise au sein d'une agence de protection civile et de réduction des risques de catastrophe ;
- Avoir une expérience significative dans le transport sécurisé de personnel, de matériel et de fournitures, en particulier dans des missions d'urgence humanitaire, de protection civile ou de gestion des risques et catastrophes.
- Maîtriser les règles de sécurité routière et de conduite en conditions difficiles, d'intervention d'urgence ainsi que l'entretien de base des véhicules lourds et de leurs équipements.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne connaissance du code de la route et des règles de sécurité routière ;
- Bonne connaissance de la ville de Cotonou et des principales localités du pays ;
- Sens de la responsabilité, ponctualité et discrétion professionnelle ;
- Capacité à travailler sous pression et à effectuer des déplacements fréquents ;
- Bonne présentation et bonnes qualités relationnelles ;
- Capacité à respecter les instructions et les procédures administratives.

LANGUES

Une maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit est exigée.

La maîtrise d'au moins une langue locale parlée dans les départements d'intervention (Bariba, Dendi, Fulfuldé, Waama, Ditamari, Yom, Lokpa, Biali, Naténi ou toute autre langue locale pertinente) constitue un atout.

N.B : Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Les pièces requises pour la candidature doivent être envoyées en version électronique, dans un seul fichier sous format PDF (obligatoire) avec la mention : **«Candidature au poste d'agent enregistreur ou Candidature au poste de conducteur de véhicules lourds»** à l'adresse électronique suivante misp.abpcsa@gouv.bj au plus tard le **vendredi 10 avril 2026**.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

L'Agence Béninoise de Protection Civile se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement ou de modifier le processus en fonction des nécessités du service.

Fait à cotonou, le

02/04/2026

Le Directeur général,



Abdel Aziz BIO DJIBRIL

Contrôleur Général de Police